

Canada

**RAPPORT DE FIN D'EXERCICE  
1987-1988**

**ADMS**



Communications  
Canada



TO  
A

Alain Gourd  
Sous-ministre

FROM  
DE

Robert A. Gordon  
ADMSM

SECURITY - CLASSIFICATION - DE SÉCURITÉ
OUR FILE / NOTRE RÉFÉRENCE
YOUR FILE / VOTRE RÉFÉRENCE
DATE le 30 avril 1988

SUBJECT  
OBJET

### Rapport de fin d'exercice 1987-1988

Je suis heureux de vous remettre le rapport de fin d'exercice pour 1987-1988 du Secteur de la gestion du spectre et des opérations régionales. J'aimerais profiter de cette occasion pour attirer votre attention sur les réalisations importantes de l'année.

Au cours de la dernière année, les services régionaux des communications et de la culture ont été réorganisés afin de permettre aux bureaux régionaux et de district d'adopter un rôle plus actif dans la livraison des politiques et des programmes ministériels. On a nommé un nouveau directeur dans les régions du Québec et du Centre. En outre, la dotation des cinq postes de relations publiques dans les régions a été menée à bonne fin.

Nos bureaux régionaux ont agrandi leur rôle et leurs responsabilités en ce qui a trait aux initiatives telles que les EDÉRs et l'établissement de liaisons directes avec l'Agence des perspectives du Canada Atlantique, le Bureau de diversification de l'économie de l'Ouest, FEDNOR et l'initiative de développement de Montréal.

Les bureaux régionaux du Ministère ont dirigé l'organisation de séances d'information publique et d'ateliers de consultation au sujet du document de travail sur la technologie de l'information et l'élaboration de projets de technologie des communications, en collaboration avec les provinces et l'industrie. Nous en verrons les résultats au cours de 1988-1989.

En ce qui a trait à la culture, plus particulièrement au Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore, mentionnons l'obtention de disques d'or et de disques de platine pour des enregistrements soutenus par ce programme.

En ce qui a trait à l'ATG, les efforts régionaux pour moderniser et élargir les services locaux partagés ont connu un succès de taille, notamment la consolidation à Edmonton et à Sherbrooke. Grâce à l'utilisation de la technologie et des services de pointe, le développement et l'expansion du réseau interurbain de communications vocales se sont poursuivis. De plus petits emplacements dans les régions du Centre et du Pacifique ont désormais accès au réseau. Les régions du Québec et de l'Atlantique ont également amélioré leur réseau. Les groupes régionaux de l'ATG ont fournis des services et des systèmes spécialisés à divers ministères fédéraux, plus particulièrement la mise en place de services pour le Hugh John Flemming Forestry Centre situé à Fredericton, N.B.

Durant cette période où augmente la demande en matière de spectre, le secteur a informatisé ses procédures et ses systèmes d'exploitation afin d'absorber les réductions d'effectifs tout en maintenant la qualité du service offert au public. Les innovations telles que la délivrance de licences aux systèmes permettent au secteur de fonctionner de façon plus efficace. La délivrance de licences collectives de station cellulaire a débuté le 1er avril 1987 et un certain nombre de services utilisent maintenant une formule de demande de licence révisée. La délégation des examens pour les certificats d'opérateur radio a également contribué à la réduction du fardeau administratif.

Au cours de 1987-1988, le secteur a délivré 226,352 licences, nouvelles et modifiées, et a traité 723,211 demandes de renouvellement de licences pour des stations radio. En outre, nos inspecteurs ont enquêté et résolu 15,700 plaintes de brouillage, dont 5,354 cas de brouillage aux systèmes de radiocommunications tels que ceux utilisés par les policiers, les pompiers, les navigateurs de l'air et les expéditeurs commerciaux.

Le secteur a produit des recettes de 70 000 000 \$, au total, de toutes les sources. Ce montant suffit à toutes les dépenses du secteur et absorbe en outre une partie des frais fixes du Ministère s'élevant à 16 000 000 \$.

La politique et la planification de la réglementation se sont imposées comme priorités au sein du secteur. La révision de la Loi sur la radio et l'élaboration d'une politique relative aux bâtis d'antenne témoignent de nos efforts.

Le symposium Spectre 20/20, qui s'est tenu à Montréal en mai 1987, a été parrainé par le Conseil consultatif canadien de la radio (CCCR) et Communications Canada. Les utilisateurs du spectre, les fournisseurs et les fabricants de matériel ont eu l'occasion de discuter collectivement de leurs plans concernant l'utilisation du spectre.

Deux événements spéciaux ont fait appel aux ressources et à l'expertise de nos gestionnaires responsables du spectre. La région du Centre a veillé à ce que les installations de communications nécessaires soient en place et fonctionnent bien lors de la visite du pape à Fort Simpson dans les T. N.O. et des Jeux olympiques d'hiver à Calgary.

Ce rapport de fin d'exercice qui contient plus de détails sur les sujets cités ci-haut ainsi que sur d'autres sujets, a pour but de démontrer les points saillants et le travail accomplis au cours de la dernière année. J'ose croire que vous le trouverez utile et j'apprécierais recevoir vos commentaires.



Robert A. Gordon

## GESTION DES RESSOURCES ET RENDEMENT OPÉRATIONNEL

### Ressources humaines

Nos employés sont la plus précieuse ressource de notre organisation. Cette année, ils ont figuré premier au plan de nos grands défis. Nous avons mis l'accent sur les besoins suivants:

accroître la participation des groupes sous-représentés dans notre secteur;

faire face aux compressions d'effectifs; et,

ajuster la composition de notre secteur afin de satisfaire à la demande accrue de spectre tout en fournissant les ressources additionnelles nécessaires à une bonne représentation régionale.

De plus, ce secteur a absorbé d'importantes compressions d'effectifs depuis quelques années. Notre base est passée de 974 années-personnes en 1985-1986 à 943 en 1987-1988. Une réduction supplémentaire qui réduira le secteur à 924 employés aura lieu en 1988-1989.

Le tableau suivant démontre l'impact important qu'a eu la compression d'effectifs sur le Secteur et, tout particulièrement, sur la Gestion du spectre.

	85/86	86/87	87/88	88/89	89/90	90/91
Gestion du spectre	914	872	864	830	811	806
Raccordement de matériel terminal	16	18	12	12	12	12
Planification d'urgence	10	16	11	15	14	14
Représentation régionale	34	44	56	67	70	71
<b>Total</b>	<b>* 974</b>	<b>950</b>	<b>943</b>	<b>924</b>	<b>907</b>	<b>903</b>

\* Effectifs comprenant la distribution des frais fixes

### REPRÉSENTATION ÉQUITABLE ET LANGUES OFFICIELLES

L'année 1987-1988 a été marquée par des progrès notables dans tous nos secteurs cibles pour ce qui est de l'équité d'emploi et des langues officielles.

Les insuffisances constatées au chapitre de la représentation des francophones dans la région du Centre et de la représentation des anglophones au Québec ont été attaquées et les résultats sont marqués. Dans la région du Québec, trois anglophones ont accepté des emplois permanents. Dans la région du Centre, la situation s'est radicalement améliorée puisque la représentation francophone globale s'élève maintenant à 8,18 p. 100 alors que les francophones ne représentent que 3,3 p. 100 de l'ensemble de la population. En outre, les huit postes désignés bilingues pour le service au public sont tous comblés par des employés de compétence linguistique appropriée.

Pour ce qui est de la représentation équitable, nous avons aussi marqué des points. Avec l'aide des ressources de la CFP et du Ministère et l'engagement des gestionnaires du secteur, nous avons accru la représentation dans toutes les catégories. Ainsi, dans la région de l'Ontario nous avons embauché trois agentes des télécommunications, une PM-04 faisant partie d'une minorité visible, et une EL-01 francophone. Dans la région du Québec, nous avons embauché une EL. Dans les régions du Pacifique et de l'Atlantique, nous avons embauché des personnes handicapées et des membres de la minorité autochtone et des minorités visibles.

A l'Administration centrale, nous progressons de façon très encourageante et la représentation s'améliore dans toutes les catégories de représentation équitable.

### **Communications et culture**

En 1987-1988, les services des communications et de la culture dans les régions ont été réorganisés de façon à permettre au personnel des régions de prendre une part plus active et plus visible à la mise en oeuvre des services ministériels. La nouvelle structure sera confiée à un cadre supérieur chargé du service amélioré des communications et de la culture, qui assumera la responsabilité directe des activités de développement régional, y compris la gestion et l'administration des EDÉR. Deux des cinq postes de cadre supérieur ont été dotés au cours de l'année.

En outre, cette année la dotation des cinq postes de relations publiques dans les régions a été menée à bonne fin.

Au niveau des districts, un certain nombre de gestionnaires ont pu se tourner vers d'autres avenues de développement. Ils ont participé activement aux travaux d'organismes de développement régional (Agence des perspectives du Canada Atlantique, FEDNOR et Bureau de diversification de l'économie de l'Ouest), ainsi qu'à ceux des gouvernements provinciaux, des universités et de l'industrie.

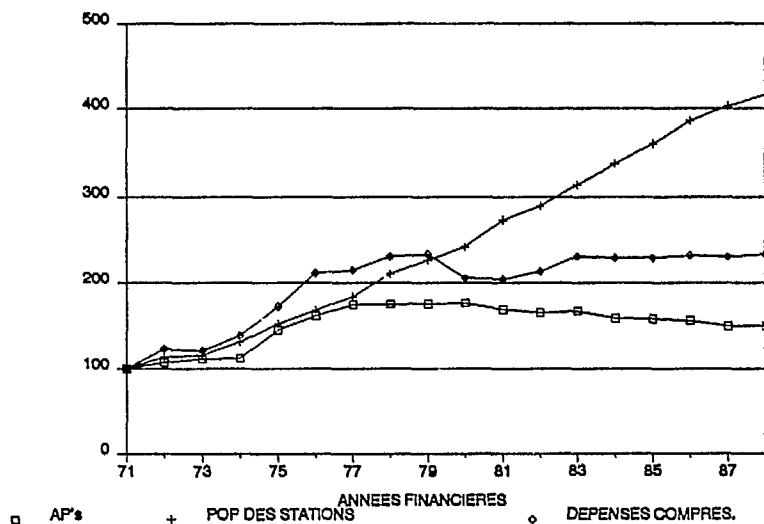
### **Productivité**

La contribution des employés à l'accroissement de la productivité du secteur est remarquable. Nos efforts ont mené à l'introduction de l'informatisation dans tous nos domaines d'activité. Son application varie des systèmes experts pour les inspections des navires à la formation des employés à l'aide de logiciels.

Il est important de souligner que tous ces gains sont faits en dépit du manque de ressources financières et humaines.

Le graphique ci-dessous met en évidence l'ampleur de ces gains au cours des 17 dernières années.

Croissance relative APs/Coûts/Licences



## Ressources financières

Les dépenses du secteur se sont élevées à 46 854 000 \$, soit une légère augmentation de 3.9 p. 100 (1 782 000 \$) par rapport à 1986-1987. Nos dépenses en 1987-1988 comprennent des montants de 298 000 \$ en biens et services et de 40 000 \$ en immobilisations, affectés en fin d'année à la suite des revues ministérielles. Ces fonds supplémentaires ont permis au secteur de satisfaire à des priorités auxquelles le budget de base ne suffisait pas. Le total des dépenses comprend aussi un montant de 127 000 \$ en capitaux empruntés à d'autres secteurs du Ministère. On a ainsi pu effectuer des achats de matériel électronique prévus pour 1988-1989, en s'engageant à remettre les montants transférés au secteur d'origine en 1988-1989.

	1987-1988			1986-1987	
	Budget	Dépenses	Écart	Dépenses	Modifications
Années-personnes (000 \$)	943,0	942,5	0,5	941	1,5
Salaires	37 171	36 510	661	35 200	1 310
Biens et services	8 266	8 266	0	8 063	203
Immobilisations	2 043	2 043	0	1 784	259
Subventions	35	35	0	25	10
<b>Total</b>	<b>47 515</b>	<b>46 854</b>	<b>661</b>	<b>45 072</b>	<b>1 782</b>

Les dépenses en biens et services représentent principalement des frais d'exploitation non discrétionnaires tels que les voyages et les coûts de communications pour les quatre directions de l'Administration centrale, les cinq bureaux régionaux et les 47 bureaux de district et auxiliaires.

Les dépenses d'immobilisation portent sur les frais de remplacement de véhicules, de matériel électronique, de matériel informatique et de mobilier et sur des travaux de construction mineurs.

Grâce à une gestion serrée de toutes les ressources, le secteur a été en mesure de satisfaire aux grandes priorités. Malgré l'obtention, vers la fin de l'année, de fonds supplémentaires représentant au total 338 000 \$, un certain nombre de marchés liés à des études de gestion du spectre et à des programmes de formation ont dû être reportés au moins jusqu'en 1988-1989.

## **RECETTES**

Conformément à notre politique de recouvrement des coûts, le secteur a produit des recettes de 70 000 000 \$, au total, de toutes les sources. Ce montant suffit à toutes les dépenses du secteur et absorbe en outre une partie des frais fixes du Ministère s'élevant à 16 millions.

### **Gestion du matériel**

Le secteur a un inventaire d'environ 27 000 000 \$, composé surtout de matériel électronique, d'instruments de laboratoire et d'essai, de véhicules, de matériel informatique et de mobilier. A cela s'ajoutent cinq bâtiments de stations de surveillance érigés sur des terrains de la Couronne à Montague, St. Rémi, Acton, Fort Smith et Langley, qui ont été entretenus et exploités.

Le budget d'immobilisation de près de 2 000 000 \$ fait l'objet d'un exercice de rationalisation rigoureux, comme toutes les ressources affectées au secteur. C'est grâce à cet exercice que nous pouvons satisfaire aux priorités du secteur tout en répondant à des demandes internes de fonds d'immobilisation de l'ordre de 6 millions de dollars.

## **RENDEMENT OPÉRATIONNEL**

### **COMMUNICATIONS ET CULTURE**

#### **Aperçu**

Les bureaux régionaux et les bureaux de district ont connu une année extrêmement active dans tous les domaines de l'activité ministérielle et surtout en ce qui a trait au développement des industries canadiennes des communications et de la culture. On a continué d'accorder une importance marquée au développement régional et à la mise en place de politiques et de programmes. Au début de l'année, les groupes s'occupant des communications et de la culture ont établi plus clairement leurs rôles et responsabilités (consultations, discussions, recommandations et gestion), ainsi que leur responsabilité directe en matière de préparation d'analyses, de rapports d'étapes, de notes d'information, etc.

La création de nouveaux organismes de développement régional (Agence des perspectives du Canada Atlantique, Bureau de diversification de l'économie de l'Ouest et FEDNOR), ainsi que le plan de développement économique de Montréal, ont donné aux bureaux régionaux de COM un

nouveau dynamisme sur le plan du développement des communications et de la culture. De bonnes relations de travail ont été établies avec les nouveaux organismes et avec les spécialistes de l'Administration centrale. Cet élargissement des rôles fait aussi ressortir la nécessité de former plus à fond le personnel des bureaux de district dans les activités des communications et de la culture, afin d'améliorer le service fourni à la population canadienne.

Les grandes responsabilités confiées aux bureaux des régions du Québec et de l'Ontario et de la région du Centre en ce qui a trait à l'administration et à la gestion des EDÉR ont pris encore plus d'expansion au cours de l'année et constituent un important pourcentage du travail de ces bureaux. Il s'agissait en outre de la première année complète de fonctionnement du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore au bureau régional du Québec, année qui s'est soldée par un succès.

Le Sommet de la francophonie, la Conférence du Commonwealth et les Jeux Olympiques à Calgary ont aussi donné lieu à des réalisations dignes de mention.

#### *Télécommunications et technologie*

Les bureaux régionaux du Ministère ont assumé la responsabilité d'organiser des séances d'information publique et des ateliers de consultation au sujet du document de travail sur la technologie de l'information et d'élaborer des projets visant l'application des technologies des communications, en collaboration avec les provinces et l'industrie.

Un séminaire de trois jours consacré au transfert de la technologie s'est tenu au CRC en février et il a atteint son but qui consistait à préparer le personnel des régions et des districts à aider l'industrie privée et le personnel du CRC.

Les bureaux régionaux ont manifesté des aptitudes et des connaissances notables en ce qui concerne les besoins de l'industrie en matière d'élaboration de propositions de centres d'application dans le domaine des communications.

Ces efforts ont contribué à renforcer les relations de travail avec l'ADMTT.

#### *Affaires culturelles*

Dans le domaine de la culture, les bureaux régionaux ont contribué à l'élaboration du document de travail sur la politique des musées et se sont familiarisés avec les programmes et les spécialistes qui ont été transférés des Musées nationaux du Canada au Ministère. En outre, l'analyse régionale des propositions présentées dans le cadre du Programme d'initiatives culturelles a pris de l'ampleur. Les régions ont également aidé le personnel des Affaires culturelles à organiser et à suivre des réunions concernant la politique en matière de festivals et la politique de la radiodiffusion, et à recommander des délégués à la Conférence nationale sur le tourisme, le multiculturalisme et la culture. Une banque de données des particularités culturelles a été élaborée à l'intention de l'Administration centrale et des propositions d'initiatives culturelles à soumettre aux nouveaux organismes de développement régional ont été rédigées.

#### *Politique générale*

Le secteur de la coordination des politiques a régulièrement demandé aux bureaux régionaux des rapports sur les audiences tenus par les comités parlementaires (Communications et Culture, Affaires extérieures et Commerce international, Finances et Économie).



L'arrivée d'un effectif de gestionnaires des Relations publiques dans les régions a donné aux bureaux régionaux un rôle plus visible dans la préparation d'outils d'information comme les communiqués de presse et les discours ministériels. Plusieurs bureaux régionaux ont aussi organisé des séances de formation dans le domaine des relations avec les médias, à l'intention des gestionnaires de région et de district.

Les services d'affaires publiques ont organisé la participation des bureaux régionaux et des bureaux de district à des expositions et à des foires se rapportant à la fois aux communications et à la culture et au spectre et ils ont contribué à coordonner une campagne de sensibilisation à la radio de navigation.

### **Atlantique**

La région de l'Atlantique a adopté une attitude nettement proactive pour établir d'excellentes relations de travail avec les bureaux régionaux de l'APA dans les quatre provinces et avec l'industrie des communications, tout en consolidant sa compréhension de la communauté culturelle et artistique. On a tenu des réunions régulières avec les bureaux provinciaux de l'APA et avec les ministères provinciaux chargés des communications et de la culture.

#### *Affaires culturelles*

Le bureau a mené un projet-pilote en vertu du volet 3 du PIC pour établir la faisabilité d'une décentralisation plus forte du programme. Le projet, même s'il visait uniquement le volet 3, a réussi et un rapport complet a été présenté au directeur du PIC. Depuis lors, les analyses régionales des projets du PIC ont pris beaucoup d'ampleur, ce qui a entraîné une rationalisation du processus.

Le personnel de la région a également contribué aux travaux du comité intergouvernemental chargé d'organiser la participation du Nouveau-Brunswick à la Conférence nationale sur le tourisme, le multiculturalisme, et la culture (Montréal, avril 1988) et à la préparation d'une liste de délégués potentiels.

Le bureau de l'Atlantique a été chargé de fournir l'orientation fédérale au comité directeur supervisant l'étude de planification de l'EDÉR sur les répercussions économiques et le développement du secteur culturel à l'Île-du-Prince-Édouard.

#### *Télécommunications et technologie*

Les travaux préliminaires de planification et de conception de quatre centres d'application technologiques ont été effectués en collaboration avec l'industrie, les universités et les établissements de recherche. L'accent porte sur les communications maritimes, la traduction assistée par ordinateur, la géomatique et l'enseignement. Ce faisant, la région de l'Atlantique a renforcé ses relations de travail quotidiennes avec le CCRIT et avec le CRC.

### **Québec**

#### *Télécommunications et technologie*

Mentionnons en particulier deux grandes activités de développement économique: l'EDÉR sur les entreprises de communication et l'initiative de développement de Montréal. A l'automne, le bureau régional a assumé la responsabilité de la gestion du protocole d'entente avec la société SPAR.

Au cours des neuf premiers mois de 1987-1988, le secrétariat de l'EDÉR a analysé 67 propositions de projet en plus d'assurer les services administratifs et financiers courants et de présenter des rapports au comité de gestion. Parmi les projets découlant de l'EDÉR, TV-5 et le financement de la télévision communautaire sont particulièrement notables. L'administration financière de l'entente a également été transférée du CCRIT au bureau régional.

En ce qui a trait aux quatre volets de l'entente Canada-Québec, environ 25 millions de dollars du total de 40 millions ont été accordés. Des engagements additionnels s'élevant à 8.2 millions de dollars existent mais toutes les démarches officielles n'ont pas encore été faites. Des fonds ont été mis en réserve pour le projet TV-5.

Le comité de coordination de l'Entente Canada-Québec sur le développement de la télévision de langue française s'est réuni à plusieurs reprises, tout comme le comité s'occupant du financement de la télévision communautaire, qui a reçu 32 demandes d'aide financière et approuvé 29 ententes de contribution au moment de l'examen des neuf mois.

#### *Affaires culturelles*

Le service fournit régulièrement des conseils aux groupes qui désirent obtenir un financement en vertu du PIC. Il a également aidé un nouvel organisme culturel à Montréal, la Commission d'initiative et de développement culturel (CIDEC). Des activités de coordination ont été entreprises en collaboration avec la municipalité régionale (Communauté urbaine de Montréal) au sujet du financement des festivals.

#### *Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore*

Le programme a terminé sa première année complète de fonctionnement à Montréal. Mentionnons, entre autres réussites notables, l'aide à la création d'une association des producteurs de musique de l'Atlantique, une entente conclue entre les quatre principaux distributeurs canadiens de musique spécialisée, et une contribution au financement de 11 disques d'or et de deux disques de platine ainsi que l'organisation d'une importante délégation canadienne au Marché international du disque, de la vidéo et de l'éducation musicale (MIDEM) 1988, à Cannes.

Au cours de l'année, 151 demandes ont été reçues de toutes les régions du Canada; la plupart provenaient de Montréal, de Toronto et de Vancouver. Le budget global de 3.7 millions de dollars a financé 89 projets.

Les agents de programme ont aussi visité diverses villes du pays, pour expliquer le programme.

#### *Affaires publiques*

La section a rédigé le texte des brochures consacrées à la station de surveillance de Saint-Rémi, aux radiocommunications pour les embarcations de plaisance et aux communications pour les taxis. La coordination des visites ministérielles a également été assurée.

### **Ontario**

#### *Affaires culturelles*

La gestion de l'entente auxiliaire de développement économique et régional Canada-Ontario sur la culture a constitué l'activité principale du personnel s'occupant des communications et de la culture dans la région, sous forme de réunions de comité de gestion, de réunions avec les clients, d'analyses et d'annonces de projets, ainsi que de services généraux de secrétariat. Au 31 mars

1988, environ 50 p. 100 du budget total de 50 millions de dollars avait été déboursé ou engagé. Des efforts considérables ont été exercés à l'appui de l'Elgin Winter Garden et du Musée royal de l'Ontario. Douze autres projets ont été approuvés, dont le International Telecommunications Discovery Centre de Brantford, TV Ontario, et la galerie d'art Tom Thomson. Bon nombre d'autres projets sont présentement à l'étude. Le personnel du bureau de district a fourni un appui notable aux activités d'élaboration et d'analyse des projets.

Plusieurs centaines de demandes de renseignements concernant des propositions dans le cadre du PIC ont été traitées, ainsi que plusieurs centaines de demandes de certification de films et de nombreuses demandes de renseignements concernant le Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore.

La région de l'Ontario a fourni son aide à la coordination et au suivi des audiences tenues à Toronto au sujet des subsides postaux, des audiences du Groupe de travail sur les films non destinés aux salles de cinéma, tenues au bureau régional, des audiences du Comité consultatif sur le statut de l'artiste et des audiences du Comité permanent des Communications et de la Culture, ainsi que des audiences sur le libre-échange et le multiculturalisme.

#### *Affaires publiques*

On a également fourni un soutien à la Ministre à l'occasion de nombreuses visites et organisé la présence des médias pour les annonces relatives à l'EDÉR concernant la Galerie Tom Thomson et l'étude de faisabilité du musée de Waterloo.

La région a également contribué activement aux activités de communication reliées au Symposium sur le logiciel tenu en février 1988.

#### *Télécommunications et technologie*

Le personnel du bureau régional a collaboré avec le CRC et deux entreprises de câblodistribution pour organiser avec brio une démonstration et une enquête consacrées à la télévision à haute définition à Toronto.

Un représentant du bureau de Toronto a visité le Nord de l'Ontario pour consulter le personnel du MEIR et le personnel du conseil consultatif du Programme de développement économique du Nord de l'Ontario dans le but d'entamer des discussions permanentes concernant les initiatives pertinentes en matière de communications et de culture.

### **Région du Centre**

#### *Télécommunications et technologie*

La région du Centre a continué de concentrer ses efforts sur la collaboration avec le Bureau de diversification de l'économie de l'Ouest et sur la gestion de l'EDÉR Canada-Manitoba, notamment le projet de télématique et de télé-médecine. La région a établi de bonnes relations de travail avec le Bureau de diversification de l'économie de l'Ouest pour ce qui est des initiatives intéressant le Ministère. On lui a aussi demandé d'analyser et de commenter des propositions de financement qui s'inscrivent dans le mandat du Ministère.

En Saskatchewan, on a élaboré des propositions de développement régional portant sur un immeuble intelligent, un centre d'incubation et un centre d'applications technologiques intéressant les industries fondées sur les ressources.

Des protocoles d'entente ont été signés avec le Conseil de recherches de l'Alberta.

Dans le domaine de la technologie de l'information, la région a organisé des ateliers sur les soins de santé à Winnipeg et sur les communications dans le Nord à Yellowknife.

La région continue d'intervenir avec autorité en matière de communications entre les autochtones et de développement des initiatives de téléenseignement.

En vertu de l'élément Communication de l'EDÉR, le personnel du bureau régional a organisé en février 1987 une grande réunion avec l'industrie des communications pour sensibiliser les participants aux critères des programmes, ce qui a suscité une manne de nouveaux projets en 1987-1988.

L'engagement fédéral au titre des dépenses se chiffre présentement à environ 12 millions de dollars de la somme fédérale totale de 13 millions de dollars. Sur les quelques 20 projets technologiques approuvés, les projets les plus importants sont les suivants: Ubitrex Corporation (1.13 millions de dollars), Manitoba Computer Assisted Learning Consortium (720 000 \$) et le Centre canadien de la télématique et de la télémédecine (600 000 \$).

#### *Affaires culturelles*

Les activités liées à la politique ont porté sur le suivi des séances concernant la politique des musées organisées à Winnipeg, à Yellowknife, à Edmonton, à Calgary et à Regina, les réunions de consultation sur la politique en matière de festivals, les audiences consacrées au libre-échange à Yellowknife, à Edmonton, à Regina et à Winnipeg et les réunions du Comité tripartite sur les arts dans plusieurs villes.

Créé en vertu des volets culturels de l'EDÉR Canada-Manitoba, le Bureau de développement des industries culturelles a ouvert ses portes le 31 mars 1987. Il fonctionnait à fond dès juin 1987. Ses services ont été très en demande et un certain nombre de projets ont été financés. Depuis l'inauguration du Bureau, 160 demandes ont été reçues dans le cadre des 14 volets du programme et 71 ont été approuvés, représentant des engagements de plus de 700 000 \$ au 31 janvier 1988.

La région participe à deux grandes initiatives de diversification de l'économie de l'Ouest, soit le projet sino-canadien sur les dinosaures, mené par la fondation Ex Terra, et le projet proposé de développement du film en Saskatchewan.

Outre l'activité régulière de coordination et d'analyse des propositions soumises au PIC, la région a lancé un certain nombre de projets spéciaux dont un exposé sur le Programme d'enregistrement sonore à l'occasion de la fondation de la Saskatchewan Recording Industry Association.

#### *Affaires publiques*

La région du Centre a organisé avec succès une séance de formation dans le domaine des relations avec les médias à l'intention des gestionnaires des bureaux régionaux et des bureaux de district.

#### **Pacifique**

##### *Télécommunications et technologie*

Les principales activités ont porté sur des propositions de développement en collaboration avec le Bureau de diversification de l'économie de l'Ouest. En matière de communications, les grandes

propositions dans la région du Pacifique comprennent un centre de recherche sur les communications sans fil, un système d'échange de données électroniques, un laboratoire de médias intégré et un centre d'édition électronique. Le personnel de la région a aussi analysé des propositions relatives aux communications, à la demande du Bureau de diversification de l'économie de l'Ouest.

La région a poursuivi ses réunions régulières avec le comité consultatif de la Colombie-Britannique sur les communications et le personnel a assisté aux audiences du CRTC consacrées aux télécommunications, ainsi qu'à l'examen du programme de construction téléphonique en Colombie-Britannique.

#### *Affaires culturelles*

La région du Pacifique a continué à discuter avec les organismes provinciaux et fédéraux de la question de l'EDÉR sur la culture avec la Colombie-Britannique. On a également tenu des réunions avec les représentants du groupe de travail sur les Industries culturelles de la Colombie-Britannique, qui appuie énergiquement l'entente proposée.

Une réunion avec le B.C. Consultative Committee on Cultural Affairs s'est tenue à Victoria, et une réunion du Comité tripartite sur les arts a eu lieu à Vancouver. Le personnel a en outre assisté à l'assemblée générale annuelle du Conseil des arts du Yukon.

A la demande de l'Institut canadien de gestion en télécommunications (ICGET), la région a préparé des documents en vue du cours inaugural à Vancouver et a collaboré avec l'organisme pour ce qui était de l'organisation logistique et du soutien sur place.

La région a convoqué une réunion des organisateurs de festivals de Colombie-Britannique pour une consultation sur la politique de COM en matière de festivals. Elle a également consulté les représentants du ministère du tourisme, de la récréation et de la culture.

Le personnel a coordonné la visite d'une délégation de représentants de l'industrie de l'édition de la République populaire de Chine à l'Association of B.C. Book Publishers.

Le personnel de la région a également fait des démarches pour que les représentants du ministère des Affaires extérieures puissent visiter l'industrie culturelle afin de repérer des occasions en Asie et dans la région du Pacifique.

Au cours de l'année, le bureau a traité de nombreuses demandes de renseignements, y compris plus de 600 demandes concernant le PIC, et environ 150 portant sur la certification de films et 150 portant sur l'enregistrement sonore.

#### *Relations publiques*

Grâce à la nomination d'un gestionnaire des relations publiques, la région est plus en mesure de transmettre le message ministériel à une clientèle élargie.

Dans le domaine de la gestion du spectre, l'accent a porté sur la perception des poursuites intentées par le Ministère, l'élaboration d'une stratégie des communications devant rejoindre les pêcheurs commerciaux qui utilisent des radios de synthèse, la compilation d'information concernant l'utilisation des radio bidirectionnels, le SRG, les antennes de radiodiffusion, les radios de synthèse et, enfin, la participation du bureau régional et des bureaux de district à des expositions et à des foires commerciales.

## OPÉRATIONS DE GESTION DU SPECTRE

Les sections suivantes traitent des résultats atteints dans le secteur en matière de gestion du spectre.

### Planification et technique du spectre

En matière de gestion du spectre, la politique et la planification de la réglementation se sont imposées comme priorités au sein du secteur au cours des douze derniers mois. Cette évolution s'explique en partie par la stratégie gouvernementale et la promesse de réforme des règlements, combinées à la nécessité d'accroître l'efficacité de la gestion du spectre des fréquences radioélectriques. Nous citons dans les paragraphes suivants certains des domaines améliorés.

#### *Révision de la Loi sur la radio*

Au Canada, la législation qui sous-tend la gestion du spectre, la Loi sur la radio, est essentielle à l'exploitation efficace des communications utilisant le spectre des fréquences radioélectriques. Cette loi n'a été ni révisée en profondeur ni modernisée depuis son adoption, en 1938. Cette année, nous avons obtenu du Cabinet l'autorisation d'effectuer une grande diversité de modifications qui moderniseront la loi et faciliteront la réalisation du mandat consistant à assurer la croissance ordonnée et le bon fonctionnement des radiocommunications au Canada.

#### *Politique relative aux bâts d'antenne*

Comme les municipalités de tout le pays se plaignent et s'inquiètent de plus en plus de la présence d'antennes radio sur leur territoire, le Ministère a commandé à la faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick une étude du problème sur le plan des compétences. Le rapport, qui devait servir de base à un débat public, a été publié le 30 janvier 1988. Après avoir compilé les commentaires de la population et les fruits d'une discussion ponctuelle avec toute une gamme de parties intéressées, nous espérons élaborer, en collaboration avec les municipalités, des lignes directrices et des procédés qui régleront en grande partie le conflit actuel au sein des collectivités du pays.

#### *Radiodiffusion AM en stéréophonie*

L'homologation du système stéréophonique C-QUAM de Motorola par le Ministère (une mesure énergiquement appuyée par l'industrie de la radiodiffusion) a donné un nouvel élan à la radiodiffusion AM en réduisant le nombre d'auditeurs passant à la radio FM. Un nombre notable de stations de radio AM se sont converties à la stéréophonie et les récepteurs AM stéréophoniques sont maintenant courants sur le marché. Pour améliorer encore plus la qualité sonore de la radio AM, le secteur a rédigé des normes qui entraîneront une amélioration des récepteurs radio AM sur le marché.

#### *Canaux supplémentaires pour la télévision par câble*

Après de longues négociations avec le ministère des Transports et à la suite d'études et de mesures approfondies, le Ministère a conclu avec Transports Canada une entente prévoyant que les bandes de fréquences aéronautiques de la série 20 MHz seront mises à la disposition de l'industrie de la câblodistribution. Comme cette mesure a des conséquences sur la sécurité de la vie humaine, on a effectué un travail considérable avant d'établir les normes et règlements acceptables pour ce qui est de l'utilisation de ces bandes par l'industrie de la câblodistribution. Étant donné la nature des études requises, une bonne partie de la recherche s'est avérée fort originale. Ainsi, dans le secteur de la mesure des fuites des câbles, une méthodologie de mesure et un logiciel de simulation

novateurs ont été mis au point pour fournir avec beaucoup de précision la corrélation entre les mesures d'intensité de champ effectuées du haut des airs et au sol. Cette recherche donne la possibilité d'utiliser quatre canaux de distribution supplémentaires et démontre en outre le rôle de leader assumé par nos gestionnaires du spectre. Nous sommes convaincus que les compétences et les connaissances canadiennes seront très en demande auprès de l'industrie américaine de la câblodistribution et de la FCC d'ici à 1990, lorsque l'indice cumulatif des fuites sera devenu d'usage obligatoire aux États-Unis.

#### *Création d'un Comité canadien des systèmes de radiodiffusion de pointe*

Les progrès technologiques rapides dans le domaine de la radiodiffusion et l'intense activité de marketing que déploient les tenants des nouveaux systèmes pourraient bien modifier notablement la structure du système de radiodiffusion actuel. Afin de résoudre les questions complexes qui se présentent et d'évaluer les répercussions du développement et de la mise en place de systèmes de radiodiffusion de pointe au sein de l'infrastructure canadienne de la radiodiffusion, le Ministère a contribué à établir, avec l'entière collaboration de l'industrie de la radiodiffusion, le Comité canadien des systèmes de radiodiffusion de pointe (CCSRP). Ce comité doit se pencher sur l'évolution technologique qui influera sur les systèmes de radiodiffusion canadiens et les services connexes à moyen et à long termes. Il apportera sa contribution et ses conseils dans les domaines de la recherche, de l'élaboration, de la réglementation, de la politique et des normes, afin de veiller à la mise en place ordonnée des services faisant appel à ces nouvelles technologies.

#### *Programme Ionosonde*

L'automatisation du programme Ionosonde a pris fin cette année, avec l'installation de nouveau matériel de sondage à Ashton (Ontario), à Churchill (Manitoba) et à Resolute Bay (T.N.-O.). Ce programme, qui recueille des données sur la propagation des ondes radioélectriques dans l'ionosphère, est mis en oeuvre par le Ministère au nom du ministère de la Défense nationale. La rénovation du système a été effectuée au coût de 800 000 \$ imputé à la Défense nationale.

#### *Systèmes experts*

Le secteur a poursuivi ses travaux dans le domaine des systèmes experts et il a mis sur pied au cours de l'année un programme appelé "Système de renseignements à l'usage des inspecteurs radio de navires". Les systèmes experts sont des programmes informatiques qui intègrent les règles et les opinions permettant aux êtres humains de trouver la solution à un problème. Dans le cas du "Système de renseignements à l'usage des inspecteurs radio de navires", il s'agit d'un système expert réunissant les règlements relatifs au matériel radio et au matériel de navigation que les navires doivent transporter dans les eaux canadiennes. Grâce à ce programme, nos inspecteurs radio n'ont pas besoin de faire appel à un spécialiste de la Garde côtière, ni d'étudier des documents volumineux afin de régler les cas inhabituels relevant de ces règlements. Par le passé, la recherche d'information préalable à l'inspection d'un navire nécessitait un temps considérable. Aujourd'hui, il faut beaucoup moins de temps pour préparer l'inspection et, de fait, la Garde côtière du Canada considère le système comme très fiable et consulte régulièrement le programme. Outre le système de renseignements à l'usage des inspecteurs radio de navires, nous mettons actuellement au point un programme qui reproduira le processus rationnel par lequel un inspecteur radio d'expérience détermine la cause d'un problème de brouillage. Lorsque ce système expert sera prêt, il aidera les inspecteurs à solutionner des cas inhabituels de brouillage et permettra à du personnel non technique de traiter les cas habituels.

## *Spectre 20/20*

Le secteur a participé avec dynamisme au symposium Spectre 20/20, qui s'est tenu à Montréal en mai 1987. Ce symposium, parrainé par le Conseil consultatif canadien de la radio (CCCR) et par Communications Canada, avait pour thème l'utilisation du spectre et les orientations futures qui se dessinent au Canada. Du point de vue canadien, ce colloque présentait un caractère unique. Il réunissait tous les utilisateurs du spectre et des représentants d'organismes nationaux et internationaux. Les fournisseurs de services, les utilisateurs et les fabricants de matériel de toutes les catégories de service radio, qui s'étaient toujours réunis séparément, ont eu l'occasion de discuter collectivement de leurs plans concernant l'utilisation du spectre.

### *Commercialisation de la technologie de gestion du spectre*

Le Ministère et, notamment, le secteur continuent de s'imposer sur la scène mondiale dans le domaine de la gestion du spectre. La formation en technologie de gestion du spectre, plus précisément dans les secteurs de la planification et de la technique du spectre, de l'autorisation et du contrôle du spectre, avec un accent particulier sur notre système automatisé de délivrance de licences et sur nos véhicules de surveillance, a été fourni à la Thaïlande, à l'Indonésie, au Ghana, à l'Algérie et au Bangladesh au cours de l'année. Cette activité nous a ouvert de nouveaux marchés potentiels pour des produits liés à la gestion du spectre et fabriqués par un certain nombre de sociétés canadiennes dont la DGB Consultants Inc., Spectrocan Engineering Inc., Leigh Navigation Systems Inc., Datacap Ltd. et Miller Communications Systems Ltd.

### *Relations avec le client*

Ce sont nos relations avec notre clientèle qui constituent la clé de notre succès global pour ce qui est du maintien d'un niveau acceptable de respect du règlement radio. Cette année, nous avons élargi ces relations en mettant au point une bande vidéo de dix minutes qui fait ressortir l'importance de la radio dans le secteur. La bande vidéo transmet un message concernant la nécessité de partager les fréquences, d'obtenir des licences radio et des certificats d'opérateur et, surtout, d'utiliser correctement les voies réservées au secteur maritime. Cette bande a été très bien accueillie par les associations de pêcheurs, les clubs de plaisanciers et les clubs nautiques du pays, qui l'utilisent à fond dans leurs programmes de formation interne. En outre, la Garde côtière du Canada a intégré la bande à sa trousse d'information et l'a distribuée à toutes ses installations maritimes.

## **Autorisation**

### *Exploitation générale*

Malgré la réduction de la population dans les stations radio, causée par la suppression de licences cellulaires, la population globale des stations radio GRS continue à augmenter. Le 31 mars 1985, ce montant se chiffrait à 684 000. Elle a augmenté à 791 000 à la fin de l'exercice financier 1987-1988, ce qui représente une augmentation de plus de 35 000 stations par année au cours des trois dernières années.

Cette année seulement, le secteur a délivré 226,352 licences, nouvelles et modifiées, et a traité 723,211 demandes de renouvellement de licences pour des stations radio.

### *Délivrance de licences collectives*

Parce que nous avons dû faire face à une complexité et à une congestion croissantes du spectre au cours d'une année de compression des ressources, nous avons élaboré et mis en oeuvre des



politiques et des méthodes novatrices permettant d'accroître l'efficacité opérationnelle tant pour nos clients que pour nous-mêmes. La délivrance de licences collectives constitue l'une de ces innovations. La délivrance de licences collectives de station cellulaire a commencé le 1er avril 1987 et un certain nombre de services utilisent maintenant une formule de demande de licence améliorée. Grâce à la délivrance de licences collectives, les abonnés des services radiocellulaires n'ont plus besoin de demander de licence radio. C'est maintenant le service fournisseur qui détient une licence radio pour son système. Cette façon innovatrice de délivrer les licences nous a permis de réduire notablement le fardeau administratif du Ministère et du client utilisateur tout en maintenant le contrôle nécessaire sur l'accès au spectre, essentiel à la saine gestion du spectre. L'élargissement de la délivrance de licences collectives à d'autres systèmes publics commerciaux et aux systèmes des stations de radiocommunications est en bonne voie et les consultations actuelles avec les principaux groupes de l'industrie révèlent une réaction favorable à nos initiatives dans ce secteur.

#### *Délégation des examens*

Depuis quelques années déjà, le Ministère encourage la participation des organismes de l'extérieur en ce qui a trait à l'examen de certification des radioopérateurs. On le constate entre autre dans le domaine de l'aéronautique, où les instructeurs de vol ont, dans le cadre de l'entraînement des étudiants en vol, procédé aux examens nécessaires à l'obtention des certificats restreints de radiotéléphoniste (service aéronautique). Les instructeurs de vol eux-mêmes ont d'abord subi l'examen et le Ministère les a déclarés compétents pour faire subir en son nom des examens de cette nature. Cette pratique s'est avérée extrêmement satisfaisante tant pour nous que pour les milieux de l'aéronautique et nous l'avons, cette année, élargie pour comprendre une bonne partie de la clientèle du service mobile maritime. Une modification récente du règlement régissant l'installation d'appareils radio sur les navires (en particulier sur les petites embarcations de pêche) a entraîné une augmentation notable du nombre de navires volontairement dotés de ces appareils et une augmentation correspondante des certificats de radiotéléphoniste à délivrer. Afin de satisfaire à ce besoin en dépit de nos ressources limitées et pour encourager parallèlement l'autodiscipline des usagers en ce qui concerne le respect du règlement radio, le Ministère est entré en contact avec les clubs de plaisanciers et les associations de pêche locales pour les inciter à participer. Dans cette optique, le secteur a produit et révisé des outils pédagogiques sous forme de manuels, de bandes vidéo, de livrets et formules d'examen et de formules de demande révisées. Le programme a beaucoup de succès et servira à limiter et à réduire le coût de la gestion du processus d'accréditation tout en améliorant le service à la population.

#### **Contrôle du spectre**

##### *Exploitation générale*

En plus des activités décrites ci-bas, nos inspecteurs ont résolu 10,407 plaintes de brouillage provenant du public, plaintes généralement reliée au brouillage causé aux récepteurs de radiodiffusion, ainsi que 5,354 cas de brouillage aux systèmes de radiocommunications tels que ceux utilisés par les policiers, les pompiers, les ambulanciers, les navigateurs de l'air et les expéditeurs commerciaux.

##### *Brouillage causé par le rayonnement des lignes de transport d'électricité*

Le temps et les ressources investis depuis deux ans dans la question du brouillage radioélectrique imputable aux lignes hydroélectriques a porté fruit cette année et les résultats répondront à nos attentes, s'ils ne les excèdent pas. Pratiquement sans exception, les sociétés hydroélectriques du pays ont pris sur elles d'étudier et de résoudre les plaintes de brouillage à la réception d'émissions attribuable aux lignes hydroélectriques. Depuis deux ans, nos employés dans les régions ont

consacré leurs efforts de formation et de relations publiques à doter les employés des sociétés d'hydroélectricité de toutes les compétences nécessaires pour reconnaître et résoudre les cas de brouillage imputables aux lignes de transport d'électricité. Par conséquent, le nombre de cas de brouillage que nous avons eu à résoudre a diminué d'environ 5 000, ce qui se traduit par une économie d'environ 11 années-personnes en 1987-1988.

#### *Projet Interact*

Au cours des dernières années, nous avons constaté une importante augmentation des cas d'utilisation non autorisée de la bande réservée au service mobile maritime sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, tant par les pêcheurs que par les plaisanciers. Afin de remédier à ce grave problème, le secteur a mis au point un système appelé "Interact" qui nous permet de surveiller et d'évaluer la bande à distance et de donner des instructions en direct concernant l'emploi approprié de la radio et les procédures radio. Ceci a permis d'économiser des années-personnes et des coûts de déplacement. Le programme a si bien réussi à réduire le nombre de cas d'utilisation impropre de la radio que la Garde côtière du Canada a intégré un système similaire à ses opérations maritimes. Nous sommes également en mesure d'appliquer les mêmes concepts à d'autres secteurs problématiques où la congestion des fréquences alliée à l'utilisation impropre de la radio a entraîné un grand nombre de plaintes de la part des usagers.

#### *Manifestations spéciales*

L'an passé, le Ministère a, par l'entremise de la région du Centre, une fois encore fait appel aux services et installations de communications spéciaux pour appuyer de grandes manifestations nationales et internationales. Mentionnons en particulier notre participation à l'organisation de la visite de Sa Sainteté le pape à Fort Simpson (T.N.-O.) et, bien sûr, aux Jeux olympiques d'hiver 1988, tenus à Calgary.

#### *Visite du pape*

Fort de l'expérience acquise lors de la visite du pape en 1985, nous avons pu assurer sans anicroche le soutien de la brève visite de cette année. Le personnel du bureau régional de Winnipeg, avec l'aide des bureaux de district d'Edmonton, de Yellowknife et d'Ottawa, a veillé à ce que les installations de communications nécessaires soient en place et fonctionnent bien pour parer à toute éventualité en matière de communications.

#### *Jeux olympiques d'hiver 1988*

La tâche d'assurer en permanence aux Jeux olympiques d'hiver 1988 des installations de télécommunications fiables représentait peut-être le plus important exercice de gestion du spectre que nous ayons jamais entrepris. Pendant 16 jours, en février, la ville de Calgary et la région environnante ont été envahies de dispositifs de transmission à l'appui des Jeux olympiques. Dans le contexte de l'encombrement actuel du spectre, nos gestionnaires du spectre ont dû relever un grand défi qui consistait à recevoir 4 000 émetteurs supplémentaires et à affecter 800 fréquences. De tous les coins du globe, on est venu à Calgary avec des besoins de communications particuliers, allant de l'alimentation par satellite ou par micro-ondes pour les médias aux dispositifs portatifs nécessaires à la sécurité des délégations. En outre, nous devions aussi protéger jour après jour ces dispositifs contre le brouillage produit non seulement par les uns et les autres mais aussi par les utilisateurs réguliers du spectre, à Calgary. Cette étape de nos opérations a pris une importance particulière parce que, contrairement à nos opérations quotidiennes nous devions repérer les

sources de brouillage et régler les problèmes dans les plus brefs délais. C'était souvent une question d'heures et de minutes, si nous voulions maintenir des communications absolument essentielles. Je suis heureux de pouvoir affirmer que pratiquement tous les besoins liés au spectre ont été satisfaits et que du point de vue des télécommunications, les Jeux olympiques d'hiver de 1988 à Calgary ont connu un succès éclatant.

## **EXPLOITATION DE L'AGENCE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS GOUVERNEMENTALES DANS LES RÉGIONS**

### **Gestion unifiée**

Les efforts régionaux pour moderniser et élargir nos services partagés locaux continuent à connaître le succès. La modernisation unifiée a été mise en oeuvre à Edmonton et à Sherbrooke cette année. De nouvelles consolidations ont été installées à Prince Rupert, à Brandon, à Bathurst, à Gander et à Malton. Les activités de planification sont terminées à London, à Belleville et à Sudbury avec la mise en oeuvre des services proposée pour le début du prochain exercice financier.

L'agrandissement continu de nos services partagés locaux durant les dernières années reflète nos efforts en planification et en marketing consacrés à ce service et l'acceptation de ce service par nos clients comme moyen alternatif moins coûteux. Pour l'année 1987-1988, le volume de services partagés locaux a été prévu à 189 859, ce qui représente une augmentation de 28.6 p. 100 vis-à-vis le volume de 1986-1987. Cette augmentation reflète les résultats des efforts de modernisation et d'expansion et l'adoption du concept de ligne simple.

### **Service du réseau "Intercity"**

Le réseau Intercity Voice a continué à s'élargir et à évoluer pour satisfaire aux besoins des clients, et tirer profit des nouvelles technologies et services offerts par les entrepreneurs. En plus des noeuds de réseau cités ci-haut, de nouvelles méthodes de répandre l'accès au réseau à des emplacements plus petits ont été adoptées avec succès dans la région du Centre et la région du Pacifique. Dans la région du Québec, les changements et les additions apportés au réseau à plusieurs emplacements ont amélioré l'accès au client et ont réduit les coûts. La région de l'Atlantique a ajouté de nouvelles installations WATS et converti deux importants services modifiés à l'accès du réseau.

Toutes les régions supervisent et ajustent les configurations du réseau afin de contrer l'importante augmentation des coûts introduite cette année par les télécommunicateurs.

### **Autres activités reliées au client**

#### *Exploitation générale*

En plus des épargnes engendrées par les activités régionales dans les services partagés locaux, services Intercity et les autres services de l'Agence des télécommunications gouvernementales, l'aide et les conseils experts aux ministères clients en ce qui a trait à leurs projets de télécommunications ont produit des épargnes ou évité des coûts d'environ 1 500 000 \$.

#### *Pacifique*

En collaboration avec B.C. Tel, un centre responsable des plaintes a été introduit. De plus, l'essai du system de Northern Telecom, DV-1, utilisant les installations d'air de Transport Canada, a été coordonné pour l'organisation régionale de l'Agence des télécommunications gouvernementales.

### *Centre*

La région du Centre a développé un système de sondage et de comptabilité pour Statistiques Canada. Ce système sera introduit dans d'autres régions. Également, l'Agence des télécommunications gouvernementales a aidé la CEIC dans l'introduction du système automatisé de distribution des appels qu'ils introduiront à d'autres bureaux à travers le Canada. A Santé et Bien-Etre Canada, l'ATG coordonnera l'installation d'un système de distribution des données.

### *Ontario*

Afin de rendre le processus de commandes de services plus efficace, cette région a créé un logiciel qui assistera les clients dans l'exécution de cette tâche administrative. Ce programme sera également offert aux autres régions. Cette région a également été étroitement liée à la coordination de la fourniture de services en télécommunications lors de la Conférences des Premiers ministres.

### *Québec*

L'Agence des télécommunications gouvernementales a aidé Revenu Canada, Douanes et Accises à mettre en oeuvre un projet qui intègre la voix, les données et la transmission de l'image pour le complexe de Rigaud. De plus, la région du Québec a participé à une étude de faisabilité avec Environnement Canada sur la mise en oeuvre d'un système pour les services de voix, de données et de bureau.

### *Atlantique*

En collaboration avec Approvisionnement et Services Canada, les Travaux publics et la Garde côtière de Transports Canada, un essai a été fait de la transmission de voix intégrée. D'autres points saillants sont la phase 2 du système de gestion intégrée, la négociation d'un projet de consultation afin de coordonner l'acquisition compétitive d'un nouveau système PABX pour le Centre de recherches pour la Défense de l'Atlantique et la coordination de l'installation d'un service de télécommunications fédérales pour le Hugh John Flemming Forestry Centre situé à Fredericton, N.B.

